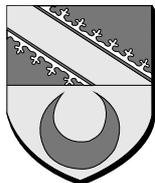


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
—  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN  
—  
COMMUNE  
DE  
**VENDENHEIM**



Chers Concitoyens,

Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) de notre village date de 1988 et arrive à la limite de son efficacité.

Il ne répond plus à nos besoins en matière de développement et doit être adapté.

J'ai donc demandé sa révision à la C.U.S. qui l'a acceptée.

Il s'agit à présent d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) qui se substituera à l'ancien P.O.S. et qui servira de cadre réglementaire à tous nos projets.

Que ce soit pour les règles de construction, les voiries et équipements, la protection des patrimoines bâtis ou naturels, le futur P.L.U. sera le document de référence.

Il va de soi que la réflexion préalable nécessaire à ce nouveau P.L.U. ne peut être l'exclusivité des élus et des techniciens. Il doit permettre à l'ensemble des habitants d'exprimer leur avis.

Notre cadre de vie, nos besoins en matière de déplacements, de services, d'animation méritent une large et sérieuse écoute. J'y veillerai personnellement.

Un Comité Technique de révision du P.L.U. a été créé. Ce questionnaire constitue sa première initiative. Son action et la vôtre s'inscrivent dans la durée, puisque l'élaboration de ce P.L.U. se concrétisera en 2006. Le questionnaire joint constitue une première étape à franchir ensemble.

Vous trouverez en outre dans ce document une notice explicative du processus de création du P.L.U., un plan du village avec des projets d'équipements déjà à l'étude pour faciliter votre réflexion.

Donner un nouvel élan à notre village, un projet valable pour les 10 à 15 prochaines années, voilà une aventure passionnante. N'hésitez pas à la mener en famille !

Je vous convie à partager avec nous l'ambition de faire cohabiter l'intérêt général et le respect des besoins individuels dans une cité où il fait bon vivre ensemble.

Le Maire,  
Henri BRONNER